app
atelier de pédagogie personnalisée

Action préparatoire au projet professionnel

Objectifs et contenu du parcours

Objectifs

Valider un projet socioprofessionnel et préparer l'accès à une formation ou à un emploi, notamment par des actions de consolidation des savoirs de base spécifiques à la formation envisagée, ou par l'acquisition des prérequis professionnels l'emploi ou l'activité recherchée :

- vérifier, consolider et mettre en œuvre le projet socioprofessionnel
- développer les compétences clés, se remettre à niveau en lien avec le projet envisagé
- acquérir les prérequis spécifiques en vue d'une formation ciblée
- travailler les techniques de recherche d'emploi pour mieux communiquer sur son parcours et son projet
- développer ses capacités d'apprentissage, expérimenter différentes manières d'apprendre
- se redynamiser, se resocialiser.

Activités de remise à niveau et travail du projet

Le contenu du parcours comporte plusieurs phases et s'adapte au projet envisagé :

- positionnements compétences clés au regard du projet envisagé
- état des lieux de la construction du projet
- vérification et mise en oeuvre du projet
  - approfondissement de la connaissance métier
  - mises en situation en entreprise et/ou immersions sur les plateaux techniques de l'ESRP-ESPO
  - remise à niveau et travail des prérequis pour une entrée en formation
  - techniques et dynamique de recherche d'emploi
  - élaboration d'un plan d'action.

Accompagnement pluridisciplinaire personnalisé

- bilan initial global avec l'équipe permettant de travailler la cohérence du projet socioprofessionnel avec le projet de vie et de définir les objectifs de travail prioritaires
- puis, selon les souhaits, attentes et besoins, accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire : pédagogique et d'insertion, médico-psycho-sociale et éducative
- accompagnement individuel assuré par le référent de parcours pour favoriser l'adaptation à chaque situation

Modalités d'accès

Prérequis

Personne souhaitant préparer et conforter, par une action de remise à niveau générale, le projet socioprofessionnel envisagé

- Etre titulaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé et être orienté par la CDAPH
- Avoir 16 ans et plus
- Prérequis : maîtriser les bases de la lecture, de l'écriture et des règles de calcul, être capable de s'exprimer en langue française
- Avoir défini au préalable un projet socioprofessionnel
- Aspects fonctionnels et médicaux : situation de santé stabilisée. Pour tout aménagement nous contacter.

L'ensemble des conditions d'accès à la formation fait l'objet d'un échange avec l'équipe à l'occasion des journées de préaccueil (prérequis, projet, aspects fonctionnels et médicaux, aménagements).

Visite d'information possible en amont des parcours : consulter le calendrier des visites mensuelles
www.formation.cappa-association.fr

Contact

contact.crp@cappa-association.fr
Domaine du Marand
63450 Saint-Amant-Tallende
04.73.39.40.40
www.formation.cappa-association.fr
www.cappa-association.fr

Association Cappa
ESRP/ESPO du Marand
Accompagner la différence

fagerh
Accompagner, c'est notre métier.

Mise à jour 01/2022

Action Préparatoire au Projet Professionnel

Modalités de l'action Méthodes et moyens mobilisés

Lieux et espaces de formation

L'action se déroule principalement en centre de ressources équipé en informatique.
Immersions possibles sur les plateaux techniques de l'ESRP-ESPO du Marand.
Jusqu'à 9 semaines de stages en entreprise

Modalités d'évaluation, pédagogiques et d'accompagnement

Tronc commun d'évaluations avec un bilan initial et des évaluations au cours de l'action selon le projet, puis programme individualisé et adapté d'activités pédagogiques :

- Travail en autoformation accompagnée en centre de ressources
- Ateliers thématiques collectifs
- Activités en soutien du projet : forums, rencontres de professionnels ou organisme de formation...

Moyens et outils pédagogiques

Mise à disposition pendant la formation :

- du matériel technique et numérique liés aux activités pédagogiques proposées
- de ressources formatives : utilisation notamment de plateformes numériques d'apprentissage sur les compétences clés ou dédiées au travail du projet socio-professionnel

Déroulement de l'action

L'action se déroule au Centre de ressources labellisé Atelier de pédagogie personnalisée qui porte une démarche pédagogique spécifique. Le stagiaire accroît ses connaissances, développe son autonomie et la maîtrise de ses apprentissages, conformément au cahier des charges du label App.

Dans le cadre de son parcours, le stagiaire peut bénéficier de la plateforme Projet Voltaire et passer l'épreuve orthographe du Certificat VOLTAIRE.

Bilan global

A l'issue de l'action, l'équipe de l'ESRP-ESPO cosigne avec l'intéressé un rapport qui détaille :

- la progression réalisée pendant le parcours sur les compétences clés, en lien avec les prérequis du projet envisagé
- le travail de validation du projet professionnel, les bilans de stages et immersions
- les étapes de mise en œuvre du projet
- le travail d'accompagnement médico-psycho-social et, le cas échéant, éducatif,
- les préconisations correspondantes.

Il précise les relais utiles, les établissements sollicités et le plan d'action pour la mise en œuvre de ce projet.

Suivi de l'action et des parcours

- Le rapport réalisé à l'issue de l'action est adressé à la CDAPH dont dépend le bénéficiaire, pour rendre compte du parcours. Avec l'accord du bénéficiaire, ce bilan est également envoyé au conseiller du service public de l'emploi concerné, à l'ESRP de la future formation, ou à toute autre structure en relais du parcours.
- Un questionnaire de satisfaction est proposé à l'issue de la phase d'accueil et à la fin du parcours.
- L'équipe propose un suivi post formation à 3, 6 et 12 mois.

Organisation de l'action

Effectif 10

Groupe de 5 stagiaires par entrée

Date d'entrée

Une entrée tous les 3 mois, calendrier des entrées consultable sur le site de l'ESRP-ESPO

Durée

26 semaines
30 heures hebdomadaires en centre.
Les horaires sont adaptés à ceux de l'entreprise d'accueil pendant les stages (maximum 35 heures).

Conditions d'accueil et de prise en charge

En réadaptation professionnelle :

- Prise en charge de la formation et de l'hébergement (si nécessaire) à 100% par la Sécurité sociale
- Statut de stagiaire de la formation professionnelle et rémunération aux conditions définies par le Conseil Régional
- Possibilité de se restaurer moyennant participation (sauf accident du travail et maladie professionnelle)
- Navette gratuite entre Clermont-Ferrand et le Domaine du Marand

Plus de détails sur la plaquette de présentation de l'établissement et de l'hébergement

Mise à jour 02/2022